

REPUBLIQUE FRANCAISE

RAPPORT N° 167

**CONSEIL DEPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU-RHONE**

REUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 27 Mai 2016

SOUS LA PRESIDENCE DE MME MARTINE VASSAL

RAPPORTEUR(S) : MME SANDRA DALBIN / M. DIDIER REAULT

OBJET

Demandes de garantie d'emprunt formulées par la S.A. d'HLM Famille et Provence.
Opérations : diverses opérations de construction/acquisition en V.E.F.A.
de logements locatifs sociaux,
(Châteauneuf-les-Martigues, Istres, Saint-Cannat, Saint-Martin-de-Crau).

**Direction des Finances
Service du Budget & Gestion Financière
12409**

PRESENTATION

La S.A. d'HLM FAMILLE ET PROVENCE sollicite le Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône pour cinq demandes de garantie d'emprunt d'un montant total de 5 834 009,25 €.

Celles-ci représentent 45% d'un montant total d'emprunts de 12 964 465,00 €, dont les caractéristiques sont présentées en annexe au présent rapport.

Ces demandes intéressent le secteur du logement social.

Par ailleurs, l'encours garanti au 01/01/2016 de la S.A. d'HLM FAMILLE ET PROVENCE auprès du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône s'élève à 17 507 652,50 €

Cet encours représente 1,64% de l'encours garanti des organismes HLM et 1,51% de l'encours total garanti.

Chacune des garanties d'emprunt votées par la Commission Permanente du Conseil Départemental est assortie de la délibération correspondante, ainsi que d'une convention de garantie d'emprunt à faire signer entre l'organisme et le Département.

Signé
La Présidente du Conseil Départemental

Martine VASSAL